

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 76 Sociologie et politique de l'éducation			
Code	PEIM3B76PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Céline MABILLE (celine.mabille@helha.be) HELHa Campus Mons Geoffrey LENOIR (geoffrey.lenoir@helha.be) HELHa Gosselies Virginie CRAPS (virginie.craps@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Baptiste CUVELIER (baptiste.cuvelier@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à donner aux futurs enseignants une vision claire du système éducatif dans lequel ils évolueront, de son évolution, de ses contraintes et de sa structuration.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de porter un regard réflexif et lucide en tant que futur professionnel de l'éducation sur les logiques sociologiques de structuration du système scolaire belge.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B76PPA Sociologie et politique de l'éducation 30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B76PPA Sociologie et politique de l'éducation 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie et politique de l'éducation			
Code	6_PEIM3B76PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline MABILLE (celine.mabille@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'année scolaire 2023-2024 est à nouveau signe de grands changements dans l'enseignement obligatoire. En effet, depuis l'a passé, c'est un nouveau calendrier qui rythme l'année et l'enseignement primaire se voit aussi désormais inclus dans le pacte d'excellence (comme l'enseignement maternelle avant lui). Après l'entrée en vigueur d'un nouveau référentiel pour les P1-P2, c'est maintenant au tour des P3 et P4.

Parmi les nouveautés qu'apporte ce référentiel, on remarque qu'il initie les enfants, dès 6 ans, aux sciences économiques et sociales.

Afin de pouvoir faire découvrir les concepts de consommation et de socialisation aux enfants, il nous semble important que les enseignants en soient eux-mêmes conscients.

Cette activité d'apprentissage vise à donner aux futurs enseignants une vision claire du système éducatif dans lequel ils évolueront, de son évolution, de ses contraintes et de sa structuration mais également à prendre conscience des valeurs multiples qui traversent l'école et des enjeux qui en découlent.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de ce cours, l'étudiant(e) sera capable :

- D'expliquer le rôle « d'acteur social » joué par les enseignants et les enjeux inhérents ;
- De porter un regard critique sur les choix politiques à travers lesquels la Fédération Wallonie-Bruxelles accomplit ses missions d'éducation et de formation ;
- D'expliquer les valeurs multiples qui traversent l'école et des enjeux qui en découlent ;
- D'expliquer les liens entre le nouveau référentiel et les enjeux sociétaux ;
- De mettre en pratique la démarche d'investigation en formation économique et sociale.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Un bref historique de la sociologie de l'éducation ;
- Un bref aperçu du cadre légal ;
- Une analyse du nouveau référentiel et des enjeux sociétaux qu'il inclue ;
- Une découverte et une mise en pratique de la démarche d'investigation en formation économique et sociale ;
- Le système de quasi-marché éducatif ;
- Les variables socioculturelles ;
- Les perspectives actuelles...

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral ;
- Travail en autonomie ;
- Visite extérieure.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de travail en autonomie encadrée durant certains cours.

Sources et références

- Les référentiels et les publications de la Fédération Wallonie-Bruxelles (le guide de l'enseignement obligatoire, le code de l'enseignement, le contrat pour l'école...).
- SEGEC (2022). Programme de l'enseignement primaire P3-P4 (volume 1). Namur : Averbode
- Revues PROFS (articles)
- ...

Une bibliographie exhaustive se trouve à la fin du syllabus.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours ;
- Articles et vidéos.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le cours sera évalué via la présentation et la défense orale d'une séquence d'apprentissage, en lien avec les cours de formation historique et de formation géographique, et dont le thème sera imposé.

Il sera demandé aux étudiants d'être capable de faire des liens avec les éléments théoriques vus au cours et donc de répondre aux différents objectifs d'apprentissage cités ci-dessus.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).